

# Bulletin d'inscription stage d'été 2018 du 20 au 24 août 2018

## Enfants et adolescents de 8 à 15 ans

### Participant :

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

### Représentant légal:

Nom et prénom \_\_\_\_\_ Tél. mobile \_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_ (obligatoire/à remplir LISIBLEMENT svp)

### J'inscris mon enfant au stage d'été du **lundi 20 au vendredi 24 août 2018.**

Lieu et horaire : Ecole de Grand-Salève, salle Buttikofer de 9h00 à 13h00

Contenu du stage : danse, expression scénique, improvisation et comédie musicale

### Tarif:

- ✓ CHF 275.- pour les 5 demi-journées
- ✓ Possibilité de demi-journées à la carte sur demande en fonction des places disponibles au tarif de CHF 70.-/demi-journée
- ✓ Un rabais de 10% est accordé si plusieurs enfants d'une même famille participent à la totalité du stage (pas de rabais sur le tarif « à la carte »)

### Bulletin d'inscription à envoyer à :

**Association Musical Concept**  
Chemin des Bois 76 - 1255 Veyrier

ou par email :  
**info@musical-concept.ch**

### Modalités de paiement :

- ✓ Totalité du stage à régler avant le 10 juin 2018
- ✓ Aucune facture ne sera envoyée

**Paielement à effectuer sur le compte de « Musical Concept », auprès de la Banque Raiffeisen, Veyrier,  
IBAN No CH25 8018 7000 0114 0783 4**

Dans le cadre des cours et des spectacles, les participants pourraient être photographiés ou filmés. Ces documents pourraient ensuite apparaître sur notre site internet, articles de journaux ou documents publicitaires.

- ✓ **J'autorise l'association Musical Concept à utiliser des photos et/ou vidéos prises dans le cadre des cours et spectacles et à les utiliser comme indiqué ci-dessus.**
- ✓ **J'ai pris connaissance du règlement ci-dessous et m'engage à verser la totalité de l'écolage**

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

### Règlement

1. L'inscription est valable pour le ou les stages ci-dessus.
2. L'inscription est prise en compte **dès réception de votre bulletin d'inscription et du versement du tarif susmentionné**. Sans versement, l'inscription n'est pas valable.
3. **Le paiement du stage doit nous parvenir avant le 10 juin 2018** (cf. références bancaires ci-dessus)
4. En cas d'interruption de votre participation après le début du stage ou de désistement moins de 15 jours avant le début du stage (sauf cas de force majeure : maladie ou accident), l'écolage n'est pas remboursé.
5. En cas de démission pour cas de force majeure, une lettre recommandée devra être adressée à l'Association.
6. L'Association ne rembourse pas les cours manqués.
7. Musical Concept se réserve le droit d'annuler le stage si le quota de 7 participants n'est pas atteint ou pour raison exceptionnelle. Dans ce cas les participants seront remboursés.
8. Les élèves sont priés d'être ponctuels, motivés et respectueux vis-à-vis de leurs camarades, partenaires et professeurs.
9. Toutes décisions artistiques ou morales relatives au bon déroulement de l'enseignement du stage ne sont en aucun cas discutables par les participants ou familles des participants. L'Association se soumet en toute confiance aux décisions de sa responsable artistique, Florence Reymond et ses professeurs.
10. Musical Concept n'est pas responsable des maladies ou accidents pouvant survenir sur les lieux des cours, ni de la perte, oubli ou vol d'effets personnels.